



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mende, le 22 juin 2023

La météo des forêts : un nouvel outil pour prévenir les incendies

Depuis le 1^{er} juin 2023, et jusqu'au mois d'octobre, Météo France publie un bulletin quotidien pour informer les Français sur les risques d'incendies.

Avec le réchauffement climatique, les feux de forêt sont de plus en plus fréquents et plus particulièrement l'été.

Pour favoriser la prévention des incendies, Météo France, avec l'appui du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, lance à partir de cet été la « [météo des forêts](#) », un bulletin quotidien présentant les risques d'incendie par **département** à travers une carte.

L'objectif du dispositif est de délimiter les zones à risques, d'informer chacun, et d'inciter à la vigilance et à l'adaptation des comportements.

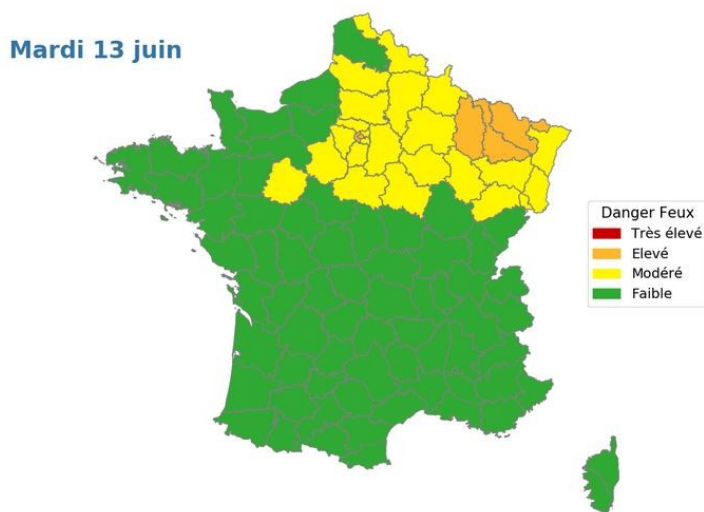
La carte présente les **quatre niveaux de vigilance par couleurs**, en tenant compte de différents paramètres comme la sécheresse de la végétation (facteur aggravant), la température, la force du vent, l'humidité de l'air, etc.

Le code couleur correspond aux niveaux d'alerte d'usage par Météo France :

- **vert** : risque faible ;
- **jaune** : risque modéré ;
- **orange** : risque élevé ;
- **rouge** : risque très élevé.

Pour les départements présentant plus de risques que les autres, des messages de prévention, spécifiques s'ajouteront.

Exemple de prévision - météo des forêts



Les gestes simples et essentiels pour éviter les incendies :

- Si vous êtes fumeurs, pensez à jeter vos mégots et vos cendres dans un cendrier à chaque fois que vous fumer y compris en voiture et soyez vigilants.
- Lorsque vous coupez de la végétation, ne la brûlez pas mais apportez-la dans une déchetterie.
- Pensez à faire vos barbecues dans un endroit éloigné des broussailles et de l'herbe (qui s'enflamment facilement).
- En cas de feu, votre habitation reste le meilleur abri si les combustibles ont été éloignés des murs et la végétation correctement débroussaillée aux alentours.
- Ne circulez pas et ne stationnez pas en voiture sur des chemins ou des zones d'herbes sèches : un moteur chaud suffit à enflammer la végétation.

Attention : Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez le **18** (sapeurs-pompiers), le **112** (numéro d'appel européen) ou le **114** (numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes) et localisez aussi précisément que possible le départ de feu (en indiquant l'adresse ou si possible par la géolocalisation au moyen d'un téléphone mobile).

À savoir : La météo des forêts se base sur l'**indice forêt météo** (IFM). Météo France évalue quotidiennement l'IFM sur l'ensemble du territoire. L'indice permet d'estimer le danger météorologique des feux de forêts en tenant compte de la probabilité de leur éclosion et de leur potentiel de propagation. De nombreuses études ont montré une corrélation entre l'IFM moyen et le nombre de départs de feu.

Direction des services du cabinet

Tél. : 04 66 49 60 56 / 06 74 57 49 65
Mél. : pref-communications@lozere.gouv.fr
Service départemental
de la communication interministérielle

2 rue de la Rovère
48005 Mende CEDEX